

EAUX DOUCES

de Loire - Atlantique

La revue fédérale de la pêche et des milieux aquatiques

LABELS-PÊCHE

DES SITES CONTRÔLÉS,
UN GAGE DE QUALITÉ

PAGE 4-5

ÉTUDE CIVELLES SUR L'ERDRE

PAGE 10

POLICE DE LA PÊCHE RENFORCER LES CONTRÔLES

PAGE 12

ÉCOLOGIE DU BROCHET

DES PELLES-MÉCANIQUES
POUR AMÉLIORER LA FRAIE

PAGE 9



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE

EAUX DOUCES

de Loire - Atlantique

La revue fédérale de la pêche et des milieux aquatiques

sommaire

PÊCHE & HALIEUTISME

- « Comment pêcher », des dépliants pour débiter à la pêche.....p 3
- Dossier : Parcours labellisés, un gage de qualité.....p 4 - 5
- Les Animations- pêche : inscrivez-vous !p 6
- La base Vioreau Pleine Nature accueille la pêche de loisir.....p 6
- La Fête de la Chasse et de la Pêche, 2ème essai transformé !.....p 7

GESTION DES MILIEUX

- Entretien des milieux, quand les AAPPMA s'en mêlent.....p 8
- Brochet : des pelles mécaniques pour optimiser la fraie.... p 9
- Grands migrateurs : les civelles de l'Érdre à l'étude à Saint Félix.....p 10 - 11

SURVEILLANCE & PROTECTION

- Police de la pêche, une surveillance du domaine renforcée.....p 12
- En immersion : Opé civelle.....p 13
- Vidanges et pêches de sauvetagep 14
- Les chiffres de la pêche associative en Loire-Atlantique.....p 15

MENTIONS LÉGALES

EAUX DOUCES de Loire-Atlantique N°1 - Printemps - Été 2018
Publication éditée par la



Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique
11, rue de Bavière - ZAC Erdre Active
44240 La Chapelle/Erdre

Revue périodique éditée à 5000 exemplaires - Imprimeur GOUBAULT- juin 2018
Directeur de la publication : Roland BENOIT
Crédit photos : Laurent MADELON, FNPF/ FDAAPPMA 44.
Conception, rédaction & réalisation : Laurent THIBAULT, FDAAPPMA 44



Promouvoir
la gestion durable
de la forêt

DES CONSEILS PRODIGUÉS DANS UNE
GAMME DE DÉPLIANTS DESTINÉS
AUX DÉBUTANTS

« À la pêche, c'est comme à l'école : il y a des trucs qu'on sait parce qu'on les a appris, et des trucs qu'on sait pas... Et quand on sait pas, on demande ! » me disait mon grand-père ! Alors pour tous ceux qui n'osent pas demander, nous avons créé une gamme de dépliants spécifiques, intitulée « Comment Pêcher ».

Nous sommes entrés dans l'ère du « Faites-le vous-même » et l'apprentissage de la pêche n'y coupe pas. Le service communication/animation l'a bien compris et a décliné plusieurs dépliants destinés au grand public et aux débutants. Ces supports présentent les espèces (biologie, reproduction, comportements alimentaires et éthologiques, préférences d'habitats, etc.), le matériel adapté à sa pêche ainsi que les montages les plus simples.

UNE DISTRIBUTION «GRAND PUBLIC»

Ces plaquettes sont distribuées tout au long de l'année dans le cadre des animations-pêche, des diverses manifestations auxquelles la fédération participe (Salon des Pêches, Écopole, Escapades Atlantiques, etc.) ainsi qu'auprès des Offices de Tourisme qui en font la demande et des revendeurs d'articles de pêche, ce qui en fait l'accessoire indispensable des estivants qui souhaitent quitter le littoral le temps d'une journée de pêche « au vert ».



Une collection de 7 dépliants
à diffuser sans modération

DES SUPPORTS POUR LES ATELIERS PÊCHE NATURE

Les Ateliers Pêche Nature sont des lieux d'apprentissage de la pêche et des espèces piscicoles. Ces plaquettes peuvent représenter un bon complément à l'atelier, et laisseront une trace de cette journée à l'enfant.

Sont disponibles : 5 dépliants-poissons (Brochet, Silure, Carpe, Black-Bass, Sandre et Perche) ainsi que 2 dépliants dédiés à la pêche au coup (avec moulinet et sans moulinet).

La truite et l'anguille viendront renforcer la gamme sous peu !

UNE CARTE GOOGLE MAPS
INTERACTIVE INTÉGRÉE POUR
SAVOIR OÙ ALLER !

Car le pêcheur est avare d'information quant à ses bons coins... Mais votre fédération de pêche, incapable de tenir un tel secret, vous divulguera tout au dos du dépliant !

Quatre secteurs de prédilection y sont détaillés et en flashant un QR Code à l'aide d'une tablette ou d'un smartphone connectés*, vous accédez à une carte détaillée des meilleurs coins de pêche. Cliquez sur l'itinéraire et votre téléphone vous y mènera au mètre près !



* À l'aide d'une application gratuite à télécharger sur Google play ou l'Apple store (QR Droid, QR scanner, etc.)

PARCOURS LABELLISÉS



UNE IDENTIFICATION CLAIRE,
DES SITES CONTRÔLÉS,
UN GAGE DE QUALITÉ.



1 SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR-PÊCHE, 3 LABELS DIFFÉRENTS

Tout a commencé avec cet outil baptisé SDDL, comprenez : Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche. Ce diagnostic, réalisé à l'échelle départementale par les techniciens-animateurs des structures associatives de la pêche a pour mission d'établir l'état des lieux des infrastructures mises à disposition des pêcheurs. Pour favoriser l'accès au loisir-pêche au plus grand nombre, la mise en valeur des territoires doit passer par l'intégration de certains sites de pêche dans une normalisation correspondant à 3 niveaux d'accueil : ce

sont les fameux labels : Découverte, Famille et Passion. Chaque label comporte ses propres critères d'accessibilité au loisir-pêche. Ainsi un parcours «Découverte» s'adresse aux pêcheurs débutants et le site choisi devra répondre à une facilité d'accès aux parkings, une pluralité d'activités de loisirs (en plus de la pêche) et la présence des commodités «grand public» (points d'eau, toilettes, aires de pique-nique, jeux, etc...). Ce label, très proche du label «Famille» en diffère par le volet animation, qui n'est pas fourni dans le label «Famille».

Le label «Passion» quant à lui doit mettre en valeur un site remarquable et dédié aux pêcheurs confirmés et spécialisés. Le site choisi peut être équipé d'un accès-pêche particulier (descente à bateau, embarcadère, zone d'amarrage, location de kayak ou barques de pêche, etc.). Ces 3 labels sont prévus pour dynamiser l'accès au plus grand nombre et garantir un accueil simple, clairement défini pour que chacun y trouve son compte : à chacun son label, à chacun sa pêche !



Label Passion
«Float-tube»
Étang du Gué aux Biches
Saint Gildas-des-Bois

AMÉNAGEMENTS DES ACCÈS : LE BONHEUR EST DANS LA DIVERSITÉ !



Sites périurbains, plans d'eau aménagés avec accès PMR*, cours d'eau encaissés ou vastes étendues sauvages, les plaisirs de la pêche doivent séduire le plus grand nombre. Ainsi, les sites sont choisis en conformité avec un cahier des charges national

strict dans lequel tout est passé au peigne fin : commodités, diversité d'activités sur site, accès pour personnes à mobilité réduite, techniques de pêche spécialisées et aménagements spécifiques à ces techniques : la clarté est de mise pour une identification précise et une conformité aux attentes des adhérents, et du grand public avec pour ce dernier, un objectif familial très fort.

Afin que le site labellisé accueille une fréquentation soutenue et autorise des captures nombreuses et régulières, les AAPPMA y assurent le soutien des populations piscicoles en déversant des poissons «surdensitaires», ou en favorisant le No-Kill (aucun prélèvement de poisson ne doit être fait sur le site).

INFOS SUR LES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES, PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS, RESPECT DES AMÉNAGEMENTS...

Les panneaux de labellisation installés par la fédération départementale de pêche sont à la fois informatifs et suggestifs : Les infos-pêche y sont dominantes, mais elles s'accompagnent d'une description du site et de son éventuel classement (site classé, inscrit, Natura 2000...), des espèces végétales et animales qui y vivent (le poisson n'est pas le seul habitant de l'espace naturel et la présence des pêcheurs doit rester discrète afin de ne pas perturber les autres espèces).

Enfin, un message plus explicite invite l'usager quel qu'il soit (pêcheur ou non-pêcheur) à sauvegarder l'intégrité du site naturel, à respecter quelques préceptes aussi simples que garder ses déchets par devers-soi ou les jeter dans une poubelle s'il y en a, à ne pas entraver la circulation avec son véhicule, ou encore refermer les clôtures après son passage. Autant de principes basiques, malheureusement trop souvent bafoués.



2018 EN LOIRE-ATLANTIQUE, LES LABELS-PÊCHE SONT EN COURS DE DÉPLOIEMENT

VOUS N'AVEZ PAS LES BASES..? LA FÉDÉ FAIT SIMPLE, BASIQUE !

La Fédération a créé des pictogrammes pour mieux expliciter les devoirs des pêcheurs en tant qu'usagers des chemins et des parcelles de bords de cours d'eau. Cela pour nous rapeller au quotidien que les terres appartiennent toujours à quelqu'un (que ce soit à l'État ou à un propriétaire privé) et que les usagers doivent faire preuve de respect et de civisme, sans lesquels l'accès au parcours pourrait se voir interdit.

AMIS PÊCHEURS

ICI, LE DROIT DE PÊCHE APPARTIENT AUX PROPRIÉTAIRES, ET VOTRE PRÉSENCE SUR LEURS TERRÉS EST TOLÉRÉE GRÂCE À UN ACCORD PASSÉ AVEC L'AAPPMA. IL EST DONC IMPORTANT DE RESPECTER QUELQUES RÈGLES DE BASE :

STATIONNEMENT SUR LES CHEMINS	STATIONNEMENT ENTRÉES DE CHAMPS	ATTENTION AUX CLÔTURES	RESPECT DE LA NATURE

* PMR : Personnes à Mobilité Réduite

ANIMATIONS-PÊCHE POUR GRANDS ET PETITS

INSCRIVEZ-VOUS !

Coup, carpe, carna...

Votre enfant s'ennuie devant les écrans ? Vous souhaitez savoir comment pêcher telle ou telle espèce ? Vous en avez assez de rentrer bredouille trop souvent ?

Les AAPPMA et la Fédération de pêche 44 programment des séances et des stages d'initiation ou de perfectionnement...

Au programme pour petits et grands :

- Maîtriser les techniques de pêche au coup avec ou sans moulinet (feeder, anglaise ou coup traditionnel)
- Les carnassiers aux leurres, du bord ou en float-tube (embarquez dans cette bouée-fauteuil qui vous portera au plus près des prédateurs).
- Découvrez les techniques modernes de pêche de la carpe...

Renseignements et inscriptions auprès de la fédération :

Par téléphone : 02 40 73 62 42

Par mail : secretariat@federationpeche44.fr



DEMANDEZ LE
PROGRAMME !

Consultez le programme des animations-pêche en 2018 sur :

www.federationpeche44.fr
Pratique de la pêche/
Stages et initiations

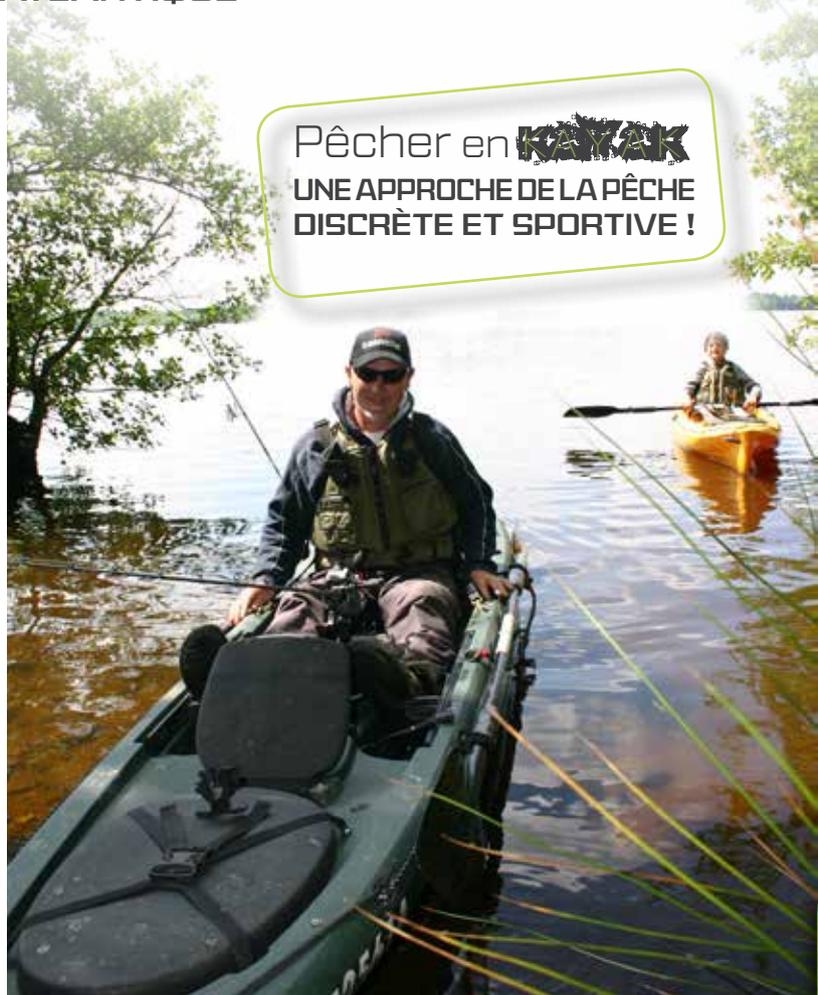
LA BASE **Vioreau** pleine nature HÉBERGE LES PÊCHEURS

LA FÉDÉRATION DE PÊCHE EST PRESTATAIRE D'ACTIVITÉS-PÊCHE AUPRÈS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

Pour ceux qui ne le sauraient encore pas, la base Vioreau Pleine Nature est un centre départemental d'animations sportives situé au cœur d'un espace naturel protégé. C'est un terrain de jeu idéal pour pratiquer des activités physiques mais aussi participer à des ateliers de sensibilisation et de découverte des milieux naturels. Depuis 3 ans, la Fédération de Pêche y dispense des activités d'initiation et de perfectionnement à la pêche et de découverte des milieux aquatiques. Une façon de mettre en valeur la pêche et la protection des milieux sur un territoire protégé, géré et piloté par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

Chaque année ce sont une quinzaine de séances qui sont organisées autour du lac de Vioreau, la plus grande pièce d'eau du département avec 180 hectares. Ses berges boisées et rocheuses accueillent principalement les initiations à la pêche au coup, mais la pratique régulière dans ses eaux du canoë-kayak ouvre des perspectives «d'un alliage insolite» : pêcher les carnassiers en kayak ! Cette manière sportive d'aborder le loisir-pêche se développe de plus en plus, tout comme la pratique du float-tube, ou fauteuil de pêche flottant, lequel est mû par les seuls muscles du pêcheur !

Pêcher en **KAYAK**
UNE APPROCHE DE LA PÊCHE
DISCRÈTE ET SPORTIVE !



FÊTE DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE



La deuxième édition de la Fête de la Chasse et de la Pêche s'est déroulée le dimanche 6 août 2017. L'occasion pour le grand public de découvrir la faune et la flore, les produits du terroir et s'initier aux différentes formes de chasse et de pêche pratiquées dans le département, le tout au coeur d'un théâtre de verdure étendu sur plus de 150 hectares sur la commune de Joué/Erdre.

PLUS DE 8 500 VISITEURS !

2^{ÈME} ESSAI TRANSFORMÉ !

Le petit Vioreau

Le Bois de la Vente

DES ANIMATIONS LUDIQUES ET PÉDAGOGIQUES QUI ONT PASSIONNÉ GRANDS ET PETITS !

Durant cette journée, les ateliers de découverte des deux loisirs ont vu se succéder adultes et enfants qui souhaitaient s'initier à la pêche à la ligne, du bord ou en embarcations, à l'archerie ou au tir sportif. Pour les plus jeunes, pêche des poissons rouges, lance-pierre et chamboule-tout, autant de jeux d'adresse pour remporter des lots offerts par nos partenaires.

Les plus curieux auront pu éteindre leur soif d'apprendre auprès des techniciens pêche et chasse, qualifiés dans la gestion des milieux naturels et des espèces piscicoles et cynégétiques.

La gestion forestière et la sylviculture ont été abordées sur fond de débardage à cheval, technique respectueuse des sols et des jeunes arbres...



Initiation tir à l'arc



pêche magnétique



Initiation pêche bateau



- 150 hectares de pleine Nature
- 350 bénévoles chasse / pêche
- 17 Commerçants spécialisés
- 25 exposants Marché Fermier
- 7 500 repas & sandwiches servis

BÉNÉVOLES DES ASSOCIATIONS : UN ENGAGEMENT SANS FAILLE !

Une fête réussie passe inévitablement par un fort engagement du bénévole. Là encore, nos associations ont à nouveau démontré leur engagement plein et entier. L'ensemble des postes était tenu pour garantir l'accueil du public et sa sécurité : animation, buvettes et restauration, préparation du terrain et montage/démontage des stands...

Une belle démonstration de notre volonté commune : partager et faire partager deux loisirs de pleine nature au grand public, dans un esprit de convivialité et de simplicité... Prochaine édition en 2019..?



Merci à nos partenaires :



QUAND LES AAPPMA S'EN MÊLENT !

DE TOUS TEMPS, LES « SOCIÉTÉS DE PÊCHE » ET LEURS PÊCHEURS ONT ENTRETENU LEURS LOTS AVEC ASSIDUITÉ. AUJOURD'HUI, ET BIEN QUE CELA INCOMBE AUX PROPRIÉTAIRES RIVERAINS OU AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, LES STRUCTURES ASSOCIATIVES DE LA PÊCHE ASSURENT TOUJOURS CE RÔLE IMPORTANT ET TECHNIQUE, ÉPAULÉES PAR LES AGENTS DES FÉDÉRATIONS.

8H30 UN SAMEDI MATIN...

LES BÉNÉVOLES DES AAPPMA SE SONT PASSÉ LE MOT : AUJOURD'HUI ILS SE RETROUVENT POUR ENTREtenir ET NETTOYER PRÈS D'UN KILOMÈTRE DE BERGES !

Il ne fait pas chaud en ce début février, le fond de l'air est frais... Le fond de l'eau l'est tout autant et pourtant, près d'une trentaine de pêcheurs bénévoles d'AAPPMA se sont donné rendez-vous avec leurs outils pour débroussailler, dégager et élaguer la végétation rivulaire sur un petit cours d'eau. Dans quelques jours, l'ouverture de la truite battra son plein mais pour l'heure, les berges sont impraticables et jonchées de détritrus charriés par les crues... Après un café chaud et une tranche de brioche, les groupes de travail se forment, pilotés par deux techniciens fédéraux en charge des travaux -rivière.

«C'est un devoir agréable à partager»

Car ils l'aiment leur rivière : certains l'arpentent depuis plus de 60 ans, d'autres, bien plus jeunes, la découvrent au gré de ses méandres et de ses vieux arbres. Cette journée, ils s'en font tous

leur devoir de pêcheur-citoyen : « Ce cours d'eau, je le connais comme ma poche » m'explique Alain, engoncé dans ses waders, de l'eau jusqu'à la taille, une canette (rouillée) et un sac poubelle en mains. « Là », montre-t-il en désignant une souche immergée, « il y en a toujours une, prête à mordre mais faut être discret sinon... ». Les débroussailleuses et les tronçonneuses hurlent dans le vallon durant toute la matinée et les poubelles se remplissent de déchets en tous genres, dont certains ont appartenu, c'est certain, à des pêcheurs moins concernés...

À 13h30, tous convergent vers le « verre de l'amitié » où une collation bien méritée leur sera servie. Les berges sont redevenues accessibles tout en demeurant sauvages. L'élagage sommaire s'est concentré sur les branches basses, juste assez pour effectuer une « jolie dérivation sous les frondaisons », comme dirait Alain ;) !

L'IMPLICATION DES PÊCHEURS DANS LA GESTION DES COURS D'EAU

La loi est ainsi faite : le propriétaire est responsable de l'entretien de ses parcelles. Lorsqu'il possède un cours d'eau, il en est propriétaire jusqu'au milieu du lit et doit entretenir les berges et le lit du cours d'eau pour maintenir la vie aquatique. Le plus souvent, ces travaux sur le domaine privé sont réalisés avec des fonds publics par un syndicat de bassin ou une collectivité territoriale à l'aide d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) qui s'est substituée au propriétaire après son accord. Lorsque le droit de pêche est partagé par convention avec une AAPPMA, cette dernière, avec l'accord du propriétaire, peut elle aussi réaliser les travaux d'entretien et d'aménagements (Article L432-1 du code de l'environnement).



Aménagements de franchissement de parcelles

La récupération des baux de pêche sur le domaine privé peut passer par ce biais et peut devenir un compromis plutôt intéressant entre l'AAPPMA et le propriétaire, ce dernier conservant bien évidemment la jouissance de son droit de pêche pour lui et ses ayants droit, mais profitant des empoissonnements et d'un entretien gratuit. Un partenariat donnant-donnant qui permet de développer le loisir-pêche et de mettre en valeur le domaine privé.

DES PELLES MÉCANIQUES POUR OPTIMISER LA FRAIE¹

Dans un «monde» où l'écologie du brochet serait respectée, les marais s'inonderaient en hiver pour former de vastes prairies ennoyées où le brochet déposerait ses œufs dès les mois de février-mars et ses «petits» attendraient une exondation progressive pour regagner le lit mineur des cours d'eau à la mi-mai ... Dans un «monde» où l'écologie du brochet serait respectée...

Malheureusement ce «monde» devient de plus en plus improbable en Loire-Atlantique : lutte contre les inondations, exondation des prairies trop rapide, recul des zones humides... La gestion de l'eau est trop souvent liée à la productivité agricole ou à la peur des crues et pas assez à l'écologie des espèces locales.

Alors il faut trouver des solutions pour que l'espèce perdure, pour qu'elle ne soit pas remplacée progressivement par d'autres espèces moins exigeantes avec des milieux d'accueil appauvris. C'est là que les pêcheurs entrent dans la danse. Comment ? En réalisant ou en participant à des travaux d'entretien ou de restauration des zones humides et des milieux d'accueil en

général. Et cela vaut pour toutes les espèces piscicoles. Ainsi, la Fédération de Pêche porte une trentaine de dossiers de travaux chaque année en maîtrise d'oeuvre et maîtrise d'ouvrage (elle conduit et finance les interventions) en propre ou aidée par des financeurs partenaires (FNPF, Région, Agence de l'Eau, Collectivités territoriales...). En intégrant les CTMA (Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques) et les CRBV (Contrats Régionaux Bassins versants) qui sont pilotés respectivement par l'Agence de l'Eau et la Région, la fédération va pouvoir porter des dossiers de travaux en milieux aquatiques. Ces derniers sont complexes à rédiger et à renseigner, et sont instruits et validés par la préfecture et les délais d'instruction

varient de 2 mois pour un régime déclaratif à plus d'un an pour un régime d'autorisation.

AMÉNAGEMENT D'UNE FRAYÈRE À BROCHETS

Dans un premier temps, un diagnostic doit mettre en évidence les dysfonctionnements du milieu. Ce dernier est révélé par les pêches d'inventaires qui permettent de prélever les poissons sans les tuer et d'évaluer leurs stocks en fonction de leur milieux. Les travaux seront déclenchés en accord avec l'AAP-PMA et le propriétaire. Il est souvent nécessaire de faire appel à un géomètre qui va «caler» les bons niveaux d'enneigement de la zone humide à la période propice. Là, les pelles mécaniques procéderont au décaissage et/ou au remblaiement pour assurer le respect du nivellement.

Pourquoi le support de reproduction optimal du brochet est une prairie inondée par les crues ?

En cette saison (février-mars), les eaux sont froides et les températures dans le lit mineur avoisinent les 4 à 6 degrés. Trop froid pour assurer l'éclosion rapide des œufs de brochet. En revanche, lorsqu'avec les crues, les eaux recouvrent les prairies voisines du lit de 30 à 50 cm, et que les niveaux se maintiennent, les premiers rayons de soleil de mars font monter la température autour des 10 à 12 degrés ! C'est là que les œufs seront déposés. Il leur faudra 120 degrés-jours pour éclore, ce qui correspond par exemple à 10 jours dans une eau à 12°C. Monsieur et madame brochet sont très exigeants quant à leur façon de se reproduire : les poissons s'ébattent dans de vertes prairies entretenues et inondées durant les crues hivernales. La végétation sert de support pour les œufs fécondés, lesquels y adhèrent jusqu'à maturité et éclosion une quinzaine de jours après la ponte.

Bien sûr, lorsque ces conditions idéales ne sont pas réunies (pas de vastes prairies inondées), le brochet va s'adapter et pondre dans le lit mineur de son cours d'eau, mais la température plus froide va augmenter le temps d'éclosion et exposer les juvéniles aux autres prédateurs.

L'AGENCE DE L'EAU, UN PARTENAIRE INDISPENSABLE



L'Agence de l'eau est un établissement public sous tutelle du ministère de l'écologie. Elle a pour mission de préserver l'eau et la biodiversité sur tout le territoire et pour ce faire, finance les actions en ce sens auprès des collectivités territoriales et des acteurs de l'eau identifiés comme gestionnaires des milieux aquatiques. Les financements proviennent des redevances acquittées par les usagers de l'eau du bassin Loire-Bretagne, et chaque pêcheur est prélevé sur sa carte de pêche d'une cotisation à l'AE.

¹ La Fraie : époque et action de reproduction des poissons
Le Frai : 1. Action de reproduction/ 2. œufs fécondés

LES CIVELLES DE L'ERDRE À L'ÉTUDE

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA FÉDÉRATION DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE MET EN PLACE DES ÉTUDES ET CONTRIBUE À DES SUIVIS NATIONAUX SUR CE POISSON, ET DONT LA SURVIE À L'ÉCHELLE DE L'ESPÈCE SEMBLE SI PRÉCAIRE. L'OBJECTIF EST DE MIEUX COMPRENDRE L'ÉTAT DE LA POPULATION, SA DYNAMIQUE, LES MÉCANISMES DES FLUX MIGRATOIRES ET SURTOUT, FAIRE EN SORTE QUE LES DÉCIDEURS PRENNENT DES MESURES DE GESTION ADAPTÉES.

Le bassin de l'Erdre est à l'étude : parce qu'il est représentatif des populations d'anguilles dans notre département et que sa confluence avec la Loire demeure un obstacle à la montaison des migrateurs (écluse de Saint Félix à Nantes), le bassin de l'Erdre a été choisi pour évaluer les stocks de civelles qui parviennent à franchir le barrage (on parle aussi de « recrutement du bassin versant »).

Le suivi est mis en œuvre par la chargée de missions à la Fédération Départementale 44 en partenariat avec les services du Conseil Départemental de Loire-Atlantique (gestionnaire et propriétaire du domaine). Il s'accompagne d'une mise à disposition de personnel stagiaire dédié aux prélèvements quotidiens et à la surveillance des alevins.

COMPTAGES QUOTIDIENS, ÉCLUSÉES DÉDIÉES AU FRANCHISSEMENT ET LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE...

Parmi les actions mises en œuvre sur cette étude, la principale est la mise en évidence quantitative des individus qui parviennent à franchir l'écluse de Saint Félix par une passe à poissons : un dispositif spécial permet de capter les effectifs de civelles et autorise ainsi le comptage et la pesée quotidiens.

L'opératrice récupère les individus, puis réalise un pré-tri des classes de poids en passant les civelles dans des tamis sélectifs avant de réaliser la biométrie (pesée et mesure). Elle terminera sa matinée en relâchant l'ensemble des alevins qui partiront à la conquête de leur rivière.

Parmi les opérations visant à faciliter le franchissement de l'ouvrage, sont programmées 3 éclusées dédiées à l'anguille (mais d'autres espèces piscicoles

profitent des « portes ouvertes » comme le sandre). L'anguille est lucifuge : elle fuit la lumière et il n'y a donc pas de migration en journée. C'est pourquoi le franchissement est réalisé de nuit, sous haute surveillance (Les agents de l'Agence Française de la Biodiversité, les gardes-pêche fédéraux et parfois même les services de police) pour assurer la sécurité des civelles face à un braconnage toujours plus organisé, toujours trop gourmand et parfois violent.

Enfin, des suivis sur le devenir de ces civelles sur le bassin de l'Erdre sont menés. Un réseau de pêches d'inventaire réalisé par la Fédération de pêche, permet de suivre la dynamique de



colonisation de l'espèce sur le bassin, et de mettre en évidence d'autres problèmes comme les obstacles à la migration ou la dégradation des habitats.

Biométrie d'une anguille après capture, bassin de l'Erdre.



UN MARQUAGE BIOLOGIQUE POUR MIEUX TRACER LES MONTAISONS



La coloration en rouge d'un échantillon de civelles a permis de collecter des données sur le temps de franchissement de l'ouvrage étudié. Après capture et coloration, l'échantillon d'un millier d'individus a été relâché à quelques centaines de mètres à l'aval de l'ouvrage et l'on a ainsi pu constater que les civelles marquées remontaient de manière systématique par le même ouvrage... Cette expérimentation doit être reconduite et vérifiée pour être validée, mais elle nous donne déjà des indications.

DÉJÀ DES RÉSULTATS...

À ce niveau de l'estuaire, un kilogramme de civelles contient à peu près 3000 individus en début de saison (Février-Mars). À l'approche de l'été, ce même kilogramme contiendra près d'un tiers de plus d'individus car les civelles perdront près d'un tiers de le poids. Le pic de recrutement du bassin versant est atteint autour du début mars, pour se tarir au début du mois de juillet, fin de la saison. La passe à civelles permet à une partie du stock, se présentant à l'embouchure de l'Erdre, d'y accéder. Mais les montaisons sont souvent limitées par des débits importants en sortie de barrage. La civelle est bonne nageuse mais elle a peu de force et peine à lutter contre les courants importants... Trouver l'entrée de la passe à anguille n'est pas toujours évident. L'année 2017, qui a connu moins de précipitations, a laissé franchir plus d'individus, mais cela ne s'est pas vérifié sur les autres bassins versants.

Bien d'autres paramètres contribuent aux

conditions de franchissement du barrage comme les conditions de marée, de salinité et les paramètres climatiques, de température de luminosité et d'hydrologie de la Loire. Tous ces paramètres sont analysés. Si le prélèvement par les pêcheries professionnelles est sensé être connu, les prélèvements par les braconniers sont en revanche beaucoup plus compliqués à estimer, et restent un problème majeur sur le site à l'heure actuelle.

Concernant le devenir des anguilles sur le reste du bassin, l'étude a mis en évidence de faibles densités sur les affluents de l'Erdre et la tête du bassin versant.

Alors, les anguilles sont-elles assez nombreuses pour le renouvellement du stock ? Sont-elles bloquées dans leur migration par d'autres barrages ? Les suivis se poursuivent avec les gestionnaires pour comprendre où se trouvent les leviers afin d'améliorer la situation, et contribuer à la pérennisation de cette espèce encore si mystérieuse.

L'ANGUILLE DEVIENDRA-T-ELLE DANS QUELQUES DÉCENNIES UN LOINTAIN SOUVENIR ?

L'anguille européenne, cette espèce dont chacun connaît son statut de grand migrateur, représente chaque année une manne économique pour la pêche professionnelle ligérienne. Le ballet des civeliers (ces bateaux spécialisés dans la pêche de l'alevin de l'anguille) a repris depuis le mois de mars tandis que les alevins d'anguille tentent de remonter le fil des affluents de la Loire pour atteindre les secteurs de grossissement et devenir adultes. Si en Loire-Atlantique, nous avons encore la chance de pouvoir côtoyer cette espèce, il n'en est pas de même sur le reste du bassin versant de la Loire ! Les niveaux de recrutement (effectifs arrivant de l'océan) ont enregistré une baisse dans les années 70 avec une chute marquée dans les années 90. Aujourd'hui la tendance est basse mais stable. Un sursaut a été observé en 2013, suivi d'une rechute, et ce, malgré les quotas déjà mis en place par Bruxelles... Autant d'indices qui devraient alerter et pousser les autorités à un renforcement de sa protection.



UNE SURVEILLANCE DU DOMAINE RENFORCÉE

AVEC LE RENFORCEMENT DES MESURES DE PROTECTION DE CERTAINES ESPÈCES, LES CONTRÔLES SE MULTIPLIENT !

Les pêcheurs l'auront sans doute remarqué au bord de l'eau : la police de la pêche est active en Loire-Atlantique... Brochet, Black-Bass, Anguille, Sandre, Carpe,... Ces espèces piscicoles sont toutes protégées par la loi pêche : les mesures de protection sont multiples : périodes de fermeture spécifiques, tailles légales de prélèvements, quotas de pêche, interdiction au transport, réserves de pêche, secteurs No Kill... Pour faire respecter ces mesures parmi bien d'autres, les gardes-pêche

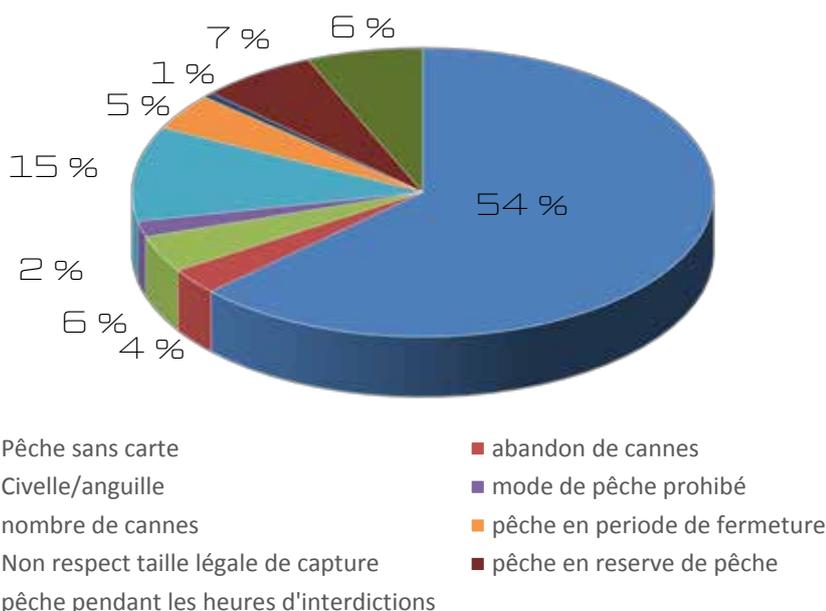
fédéraux assurent la surveillance et la protection des espèces piscicoles et des milieux aquatiques, et plus généralement, veillent à la réglementation du loisir-pêche.

«De jour comme de nuit...»

Les agents assermentés de la Fédération sillonnent les lots de pêche de jour comme de nuit. Ils interviennent sur l'ensemble des plans d'eau et des cours d'eau du département qu'ils soient sur le domaine public ou privé.

«LES ACTIONS DE POLICE REPRÉSENTENT PRÈS D'UN TIERS DES ACTIVITÉS ANNUELLES DE LA FÉDÉRATION»

Parmi lesquelles l'on retrouve des infractions assez hétérogènes en matière de classement. Ci-après, la répartition des infractions constatées pour l'année 2017 :



LE RÉSEAU DES GARDES PARTICULIERS, UN MAILLAGE DENSE DE PROXIMITÉ...

Les gardes-pêche particuliers sont des gardes bénévoles, assermentés au même titre que les gardes des fédérations de pêche. La différence réside en leur territoire d'action qui se limite aux lots de leur AAPPMA.

Les gardes particuliers représentent le maillon local de la surveillance du domaine et un échelon essentiel de la police de la pêche à la fois pour la constatation des infractions, mais aussi pour la notion de renseignement à l'échelle départementale.



**EN 2017,
4271 PÊCHEURS
ONT ÉTÉ CONTRÔLÉS**



EN IMMERSION...



OPÉ «CIVELLE»

Nuits «blanches» avec la garderie...

Ici, on l'appelle l'Or blanc ! Car la civelle se vend véritablement à prix d'or. Les braconniers la pêchent pour mieux la revendre aux exportateurs car en Asie, cette denrée rare se négocie autour de 600 euros du kilo ! Durant la saison qui se situe entre novembre et mai, les agents fédéraux recherchent les sites propices au braconnage...

...Mai 2017 : à l'occasion d'une tournée dans les marais de Goulaine au lieu-dit Embreil, le service garderie de la fédération de pêche découvre du matériel de braconnage camouflé dans les phragmites : tamis à civelles, caisses en polystyrène... Nous sommes au mois de mai, la fin de la saison. Avec l'aide de l'Agence Française de la Biodiversité, plusieurs nuits d'observations sont organisées en fin de saison 2017, mais sans interpellation à la clé.

«Le Jeu du chat et de la souris»

Dès le début de saison de pêche 2018 le site est mis sous surveillance étroite pour tenter d'appréhender les braconniers. Malheureusement le site semble avoir été délaissé pour d'autres secteurs notamment la Loire aval. Début avril 2018 plusieurs traces prouvent que le site est de nouveau braconné. Le service garderie de la Fédération monte plusieurs nuits d'observation qui permettent de mettre en évidence la présence de braconniers. À nouveau, des tamis ainsi que des seaux sont découverts. Les services de l'AFB sont à nouveau sollicités afin d'apporter une aide humaine et armée aux agents de développement de la fédération. La gendarmerie de Basse Goulaine participera également à l'intervention. Le 18 avril, deux agents de développement de la fédération et 4 inspecteurs de l'environnement de l'AFB s'installent sur le site à 20h. Ce dernier n'est pas soumis à l'influence des marées et il est compliqué de déterminer avec précision où et quand opéreront les braconniers. 21h30 plusieurs véhicules stationnent non loin de l'écluse d'Embreil.

22h les agents de développement déclenchent l'intervention inter-services. À 22h15, deux braconniers sont appréhendés sur le site. Les gendarmes interceptent également 3 individus ayant pris la fuite au moment de l'interpellation.

Deux procédures d'infraction seront dressées et le matériel de pêche sera saisi. Les deux braconniers pris en flagrant délit de braconnage de la civelle ont reçu une convocation au tribunal de Nantes pour le mois de septembre.

Afin de mettre fin au braconnage pour cette saison de pêche il a été décidé en coopération avec le Syndicat Mixte Loire & Goulaine et l'AFB de réaliser des mouvements d'écluse afin de faire passer un maximum de civelles et ainsi mettre fin à l'attrait du site, au moins pour la saison...

Récit extrait d'un entretien avec le service garderie de la Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

GÉRER & PRÉSERVER LES ESPÈCES



Pêche de sauvetage

VIDANGES DE PLANS D'EAU ET PÊCHES DE SAUVETAGE SONT PARMI LES MISSIONS DES PERSONNELS DE LA FÉDÉRATION DE PÊCHE. CES INTERVENTIONS NÉCESSITENT BEAUCOUP D'ORGANISATION ET LA PRÉSENCE PONCTUELLE DES BÉNÉVOLES DES ASSOCIATIONS ET DES CLUBS DE PÊCHE...

Chaque année, les AAPPMA déposent des demandes de vidange de plans d'eau auprès de la Fédération. Ces espaces aquatiques font alors l'objet de toute l'attention à la fois des services de la fédération, mais aussi de l'administration. Car l'on ne vidange pas un plan d'eau sans l'autorisation de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) services de l'état en charge des autorisations en milieux aquatiques).

Ce type d'actions s'anticipe et de nombreuses questions se posent : pourquoi vidanger, destination des poissons et plan d'empeuplement, moyens de capture et «plan B» en cas de difficultés, destination des organismes nuisibles..?

La Fédération de Loire-Atlantique pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique procède chaque année en période hivernale à une dizaine de vidanges de plans d'eau, ces derniers compris entre 0.5 et plus de 20 hectares en eau. Bien entendu, l'organisation, les moyens et le temps passés y sont sensiblement différents d'une surface à l'autre, mais les procédés et les techniques ne changent pas.

Des règles de bonne pratiques !

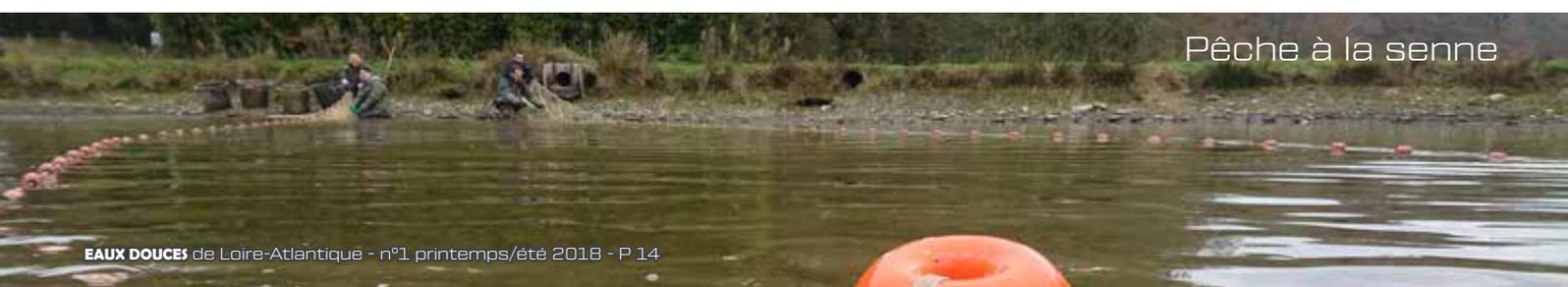
Lors des vidanges de grandes surfaces, il est fréquent que les équipes fédérales soient mobilisées plusieurs jours (et souvent plusieurs nuits) consécutifs pour assurer le bon déroulement de cette délicate mission. Les eaux doivent être filtrées progressivement pour ne pas «colmater» le cours d'eau situé en aval du plan d'eau (le transit des limons et des vases doit être contrôlé) et la gestion des débits peut vite devenir un casse-tête en fonction des précipitations, fréquentes en périodes hivernales. Il arrive qu'une pêche de plan d'eau soit purement et simplement annulée car le site se remplit plus vite qu'il ne se vide !

La fin justifie les moyens...

La fédération de pêche peut utiliser tous les moyens de capture possibles pour mener à bien sa mission. Ainsi, lorsqu'un étang ne peut se vider par ses propres moyens mécaniques (bonde, moine, vannages, etc.), les opérateurs peuvent avoir recours à la senne, ce grand filet qui encercle le poisson, la pêche aux filets et à l'électricité, pour faciliter les captures, sans pour autant abîmer le poisson.

PÊCHES DE SAUVETAGE : PROGRAMMÉES OU D'URGENCE, «QUAND FAUT' Y ALLER...FAUT' Y ALLER !»

À l'occasion d'une réfection de pile de pont, de travaux de maçonnerie en cours d'eau ou encore de période de chômage de bief sur le domaine public, la fédération est amenée à intervenir dans des conditions parfois difficiles pour exfiltrer le cheptel piscicole d'une zone de travaux gérée par les AAPPMA. Ces pêches d'urgence peuvent être conventionnées (avec le Conseil Départemental par exemple) et sont parfois facturées au maître d'ouvrage.

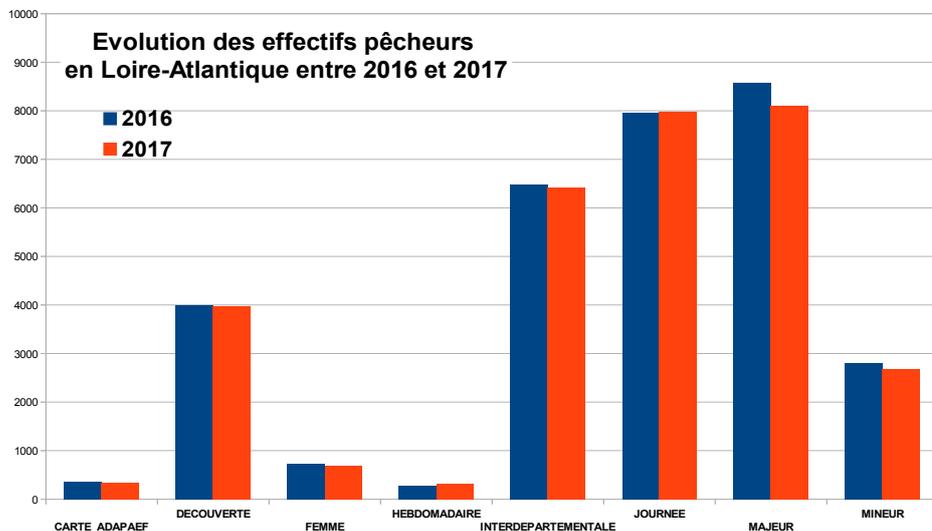


Pêche à la senne

LA PÊCHE DE LOISIR : UNE MANNE ÉCONOMIQUE POUR LE DÉPARTEMENT

LOIRE-ATLANTIQUE : LA PÊCHE ASSOCIATIVE EN CHIFFRES

La pêche associative représente une grosse part dans le marché économique du secteur des loisirs «Grand public» national. Sa popularité tient en 3 préceptes : un coût d'accès modique, un amour passionnel pour la nature et l'environnement et la notion de partage intergénérationnel. Le développement national du loisir-pêche



En 2017 bien qu'ayant diminué de 2,26% par rapport à 2016, les effectifs des pêcheurs restent stables.

incite les fédérations départementales à favoriser des partenariats locaux, à la fois institutionnels et professionnels, pour que la pêche récréative reste un loisir accessible et partagé par tous. Ainsi, à travers le développement des Ateliers Pêche Nature, des hébergements labellisés «Pêche», des partenariats avec les guides de pêche professionnels, la pêche récréative dynamise le marché local du loisir de pleine nature.



103 journées d'animations-pêche,
1000 enfants et adultes initiés dans
33 communes

23 bassins versants
4000 km de cours d'eau
600 hectares de plans d'eau

28 AAPPMA sur le territoire
1 association de pêcheurs amateurs
aux engins sur le domaine public fluvial

- 30 494 pêcheurs en eaux douces dont 6 667 jeunes de moins de 18 ans
- 220 dépositaires de cartes de pêche de proximité répartis à 85% en zone rurale
- 7 Gîtes et 3 campings labellisés pêche (mai 2018)
- 8 emplois à temps plein
- 12 millions d'euros annuels injectés dans l'économie départementale

La mise en valeur des territoires

Fort de 28 AAPPMA et une ADAPAEF, le département de Loire-Atlantique compte parmi les territoires où les pêcheurs sont les plus nombreux ! Chaque Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a en charge la valorisation de ses baux de pêche, avec le soutien technique et financier de la Fédération Départementale : accessibilité, empoissonnements, travaux milieux aquatiques, labels-pêche, éducation à la pêche et l'environnement, concours et manifestations sportives... Tout pour valoriser le loisir pour les pêcheurs d'ici et d'ailleurs, résidents et touristes...

La carte de pêche, plus un engagement qu'un droit

Pour pêcher dans les eaux continentales françaises, tout pêcheur a l'obligation d'adhérer à une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Au fil des générations, cette obligation devient pour bon nombre de pêcheurs un réel engagement : grâce aux politiques menées par les fédérations et les AAPPMA, les adhérents sont de plus en plus impliqués (participation aux Assemblées Générales, bénévolat, aide aux travaux...). Les nuisances aux milieux aquatiques et les atteintes néfastes à la qualité de l'eau motivent les instances de la pêche à se porter partie civile dans des affaires de pollution, lesquelles offrent parfois des victoires bien légitimes, dans une société qui aspire à consommer la nature plutôt qu'à la préserver.

Préserver nos ressources



**FÉDÉRATION DE LOIRE-ATLANTIQUE POUR LA PÊCHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

Association reconnue d'utilité publique - Agréée Protection de l'Environnement

www.federationpeche44.fr

